



Le directeur de l'Observatoire de la finance a reçu le Prix de la Fondation Ambros Lüthi pour son livre paru fin 2015.

«Ce n'est pas à l'Etat d'imposer l'éthique»

PAR MYRET ZAKI

Pour Paul Dembinski, les valeurs d'intégrité de l'écosystème financier commencent à la maison et vont jusqu'au monde professionnel, pour être institutionnalisées par les Etats.

LA FINANCE PEUT-ELLE DEVENIR éthique? Oui, estime Paul Dembinski, à condition d'instaurer une culture de l'éthique aussi large que possible. «Épargnant, intermédiaire et utilisateur doivent tous être questionnés», explique le directeur de l'Observatoire de la finance, qu'il a fondé en 1996 à Genève. La problématique est selon lui beaucoup plus large que le système bancaire et celui des rémunérations. Dans son ouvrage *Éthique et responsabilité en finance, quo vadis*, paru chez RB Edition, il décrit la finance comme un «commerce des promesses». La responsabilité vaut pour celui qui formule les promesses, mais aussi pour celui qui les croit. «C'est pourquoi elle concerne l'épargnant, l'utilisateur et l'intermédiaire, et pas seulement ce dernier et encore moins uniquement le big boss de l'intermédiaire.»

La question éthique se pose à trois niveaux. Au niveau individuel, au niveau des institutions, et enfin au niveau des Etats, écrit Paul Dembinski dans son ouvrage, qui a reçu le Prix de la Fondation Ambros Lüthi en 2016. Le problème central, ce sont les conflits de loyauté.

Au niveau des Etats, la tâche est la plus lourde: derrière chaque définition, chaque question législative, il y a des options éthiques, une vision éthique. Par exemple, lorsqu'on décide que les clients des banques entrent dans la définition de créanciers lors de faillites, et y participent. Ou encore: dans quelle mesure autorise-t-on le high frequency trading? Comment répartir un crédit défaillant entre le débiteur et le créancier? Dans le domaine du shadow banking, à partir de quel moment peut-on faire

crédit ou recevoir des prêts non bancaires? «Toutes ces questions relèvent de choix réglementaires, et derrière des questions techniques, il y a des présupposés éthiques.»

Mais Paul Dembinski ne croit pas à une éthique imposée par le haut. «Ce n'est pas l'Etat qui donne le ton au niveau de l'éthique: s'il impose une éthique dans laquelle ne se reconnaît pas le citoyen, l'esprit va échapper à ce dernier.» Une bonne réglementation fait écho à la culture éthique préexistante de la société. «L'Etat n'est pas producteur d'éthique. Si une société est pourrie, l'Etat sera pourri.» Quand avant 2008, on a assisté à la libéralisation excessive des normes de crédit et des règles de protection de l'épargnant, l'Etat l'a fait au mépris des normes de la société, «car un Etat captif de groupes de pression n'a plus de discernement propre», poursuit le titulaire de la chaire de stratégie et de concurrence internationales à l'Université de Fribourg.

Un climat de déresponsabilisation générale

Les banques centrales ont aussi une responsabilité, relève Paul Dembinski. Ne voulant pas tirer les conséquences de pertes ou de fermetures d'établissements, les instituts monétaires noient l'économie dans une liquidité qui lèse avant tout les épargnants.

Le climat actuel, de déresponsabilisation générale, ne permet pas d'imposer l'éthique par le droit, estime l'économiste. «Le droit, c'est un mécanisme de fixation des prix. Je suis choqué par le nombre d'affaires qui se soldent par des transactions extrajudiciaires. Qui a perdu une licence bancaire? Personne.» Il cite également les cas où c'est un trader isolé qui est sanctionné. «La responsabilité de la hiérarchie doit pouvoir être engagée.»

Et l'éthique individuelle réside-t-elle dans l'éducation? «Un énorme travail est à faire chez les ingénieurs, juristes, médecins, économistes, financiers, au niveau des formations, pour prolonger et donner une expression professionnelle à ce qu'ils ont pu apprendre à la maison. Apprendre à ne pas mentir, qu'est-ce que cela signifie dans la publicité? Il faut

réapprendre ces notions dans le contexte professionnel. L'application des règles morales, c'est le travail des centres de formation, qu'ils font de façon très partielle.» Tout commence dans la manière dont la finance et l'économie sont enseignées. ■

«L'APPLICATION DES RÈGLES MORALES, C'EST LE TRAVAIL DES CENTRES DE FORMATION, QU'ILS FONT DE FAÇON TRÈS PARTIELLE»